

BTS MANAGEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CONSTRUCTION

DIPLÔME D'ÉTAT : RNCP 1 35802 (JO 22/07/2021)

NIVEAU 5 : Cadre Européen des Certifications

CODE DIPLÔME 32023013

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Prérequis

Intégration en 1^{ère} année : CAP, BEP ou équivalent



Autre situation : contacter GFS

Voies d'accès à la formation

L'accès à une action de formation varie en fonction de votre parcours antérieur, de votre situation actuelle et de votre projet futur.

Alternance

> Acquérir une expérience significative, se professionnaliser

Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Formation en alternance financée par un Opérateur de Compétences (OPCO) ou un établissement public. La formation est gratuite pour le bénéficiaire.

Initiale alternée

> Découvrir le monde de l'entreprise avec une immersion professionnelle

Formation initiale alternée financée par l'apprenant :

Frais d'inscription annuels : 150 € net*

Frais de scolarité annuels : 3500 € net

*500 € net pour les étudiants qui viennent de l'étranger.

Possibilité de demander un financement total ou partiel à l'entreprise, dans le cadre d'un partenariat éducatif.

Formule pro

> Se réorienter (reconversion), développer et valider ses compétences

Pour les salariés, demandeurs d'emploi, indépendants, avec expérience professionnelle (selon votre statut) : Compte personnel de formation (CPF), Plan de Développement des Compétences (PDC), CPF de Transition, Promotion par l'alternance (Pro-A), Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP).

Votre validation peut être réalisée en VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Parcours individualisé et financement sur devis en fonction de l'expérience.

Rythme de la formation

Grâce à des périodes alternées en entreprise et en centre de formation, le rythme de formation permet de concilier une formation complète avec une immersion professionnelle.

Durée de la formation

Nombre d'heures : 1350 h. La durée du parcours de formation est modulable selon la voie d'accès.

Public
Alternants, salariés, étudiants, demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants
Accessible aux personnes en situation d'handicap (PSH)

Admission
Candidature en ligne ou sur Parcoursup. Recrutement sur dossier, entretien, étude personnalisée de votre projet de formation avec un conseiller en réussite professionnelle et courrier d'admission.

Objectifs et exemples de missions

Le technicien supérieur « Management Économique de la Construction » est un professionnel intervenant à toutes les étapes d'une opération de construction : dès l'expression du besoin de construire exprimé par le client, jusqu'à la remise des clés du bâtiment lors de la réception. Ses missions sont très diversifiées, elles apportent une garantie de la maîtrise des coûts, des délais et de la qualité. Le technicien supérieur « Management Économique de la Construction » intervient sur les choix constructifs et les caractéristiques des matériaux et des équipements pour garantir la conformité du projet aux réglementations, satisfaire le besoin exprimé par le client et respecter le budget du projet de construction.

- > Décrire techniquement des ouvrages à construire
- > Quantifier et estimer le coût des ouvrages ainsi que du coût global
- > Réaliser une étude de prix détaillée des travaux (le chiffrage)
- > Formaliser une offre de prix, élaborer le mémoire technique
- > Comparer et analyser des offres de prix d'entreprises
- > Établir le bilan carbone d'un bâtiment
- > Analyser financièrement l'opération de construction

Suite de parcours et débouchés professionnels

Cette formation permet de poursuivre vos études vers un titre de **niveau 6** ou d'accéder à un emploi :

- > Économiste de la construction
- > Chargé d'affaires
- > BIM coordinateur
- > Technicien en étude de prix
- > Conducteur de travaux
- > Manager de projet

Encadrement

Chaque apprenant bénéficie d'une formation et d'un suivi pédagogique individualisé, encadré par les formateurs, un responsable pédagogique et un conseiller en réussite professionnelle. Les membres de cette équipe sont les interlocuteurs privilégiés de l'apprenant pour la réussite de son parcours pédagogique et professionnel.

La liste des formateurs correspondant à la formation suivie est remise avant l'entrée en formation, lors de l'entretien avec le conseiller en réussite professionnelle.

Un accompagnement individualisé se crée avant, pendant et après la formation.

Pour aller plus loin, passerelles et équivalences

Pour plus de détails sur ce parcours de formation, rendez-vous sur le site de France Compétences <https://francecompetences.fr> puis entrez le code RNCP de cette fiche. Vous pourrez également télécharger la fiche **Europass** de la formation.

Pour valoriser vos compétences et gérer votre carrière en France ou en Europe, rendez-vous sur la plateforme Europass : <https://europa.eu/europass/fr>



ENT
Planning, notes,
ressources



Microsoft 365
Adresse email
et applications



WIFI
& vidéo projecteur
dans chaque salle



Logiciels
métiers
et/ou certifications



Bibliothèque
& revues
à disposition



Accès
photocopieur
et numérisation



Espace de vie
sur place

ORGANISATION ET MODALITÉS DE LA FORMATION

Formation de 1 à 2 ans, adaptée selon parcours antérieur.
 La formation est multimodale avec présence en centre, formation à distance (FOAD), formation en situation de travail (FEST).
 Pour chaque stagiaire, un planning adapté à son statut est joint à la convention de formation.
 La répartition horaire par matière ou par module est susceptible de subir des modifications en fonction du niveau initial de l'apprenant et/ou du groupe, de son parcours individualisé et de son accompagnement. Il en est de même pour le programme.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active : cas pratiques, participation à des concours, pédagogie inversée, partenariats pédagogiques avec des entreprises, thématiques professionnelles.

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

De 1 jour à 3 mois en fonction du financeur.

HORAIRES

La formation se déroule par demi-journées : de 8 h 15 à 12 h 00 et de 13 h 15 à 17 h 00. Des masterclass peuvent être proposés en sus après 17 h 00.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Un groupe de 5 à 20 participants.

SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME

Un émargement est réalisé par demi-journée : il est signé par l'apprenant et le formateur. L'apprenant reçoit à son inscription des codes personnels pour consulter son planning, des ressources pédagogiques et ses résultats d'évaluations sur l'ENT².

RÈGLEMENT D'EXAMENS

Pour les personnes ayant suivi le cycle de formation :

Examens écrits et oraux en cours et en fin de formation avec remise de bulletins de notes et appréciation de l'équipe pédagogique.
 L'apprenant reçoit une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action ainsi qu'un résultat de l'évaluation.
 L'obtention d'une moyenne de 10/20 permet de valider le diplôme. Le diplôme du BTS Management Économique de la Construction est délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, après réussite aux examens.

JO n°27 au 31/01/2021

ÉPREUVE	FORME	DURÉE	COEFF.
E1. Culture générale et expression	ÉCRITE	4 H	4
E2. Anglais : Production orale en continue et interaction	ORALE	15 MIN	3
E3. Mathématiques et Physique-Chimie : - Mathématiques - Physique-Chimie	ORALE PRATIQUE	35 MIN* 2 H	2 2
E4. Analyse du projet et de son contexte	ÉCRITE	4 H	4
E5. Étude et suivi d'un projet : - Étude descriptive et économique - Analyse et suivi financiers	ORALE ÉCRITE	50 MIN 2 H	5 2
E6. Épreuve professionnelle : - Projet numérique - étude quantitative - Compte rendu d'activités en milieu pro.	PRATIQUE ORALE	4 H 20 MIN	4 3

*Avec 1h00 de préparation

Pour les personnes en activité professionnelle ou ayant eu une activité professionnelle significative :

Validation par blocs de compétence (ou CCP³)

L'examen peut être validé par bloc de compétences. Chaque bloc peut être réalisé et validé de façon autonome et indépendante. L'examen se déroule alors sous forme ponctuelle. La moyenne à chaque bloc permet l'obtention du diplôme.

VAE

La Validation des Acquis de l'Expérience permet de valider un certificat ou un diplôme représentant des compétences acquises lors de votre parcours professionnel. Pour ce type de parcours, consultez votre conseiller en réussite professionnelle ainsi que : <https://vae.gouv.fr/>

APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Taux de réussite : **pas de promotion antérieure**

PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

UNITÉS

1. Culture générale et expression

- Appréhender et réaliser un message écrit
- Respecter les contraintes de la langue écrite
- Synthétiser des informations : fidélité à la signification des documents, exactitude et précision dans leur compréhension et leur mise en relation, pertinence des choix opérés en fonction du problème posé et de la problématique, cohérence de la production
- Répondre de façon argumentée à une question posée en relation avec les documents proposés en lecture
- Communiquer oralement
- S'adapter à la situation : maîtrise des contraintes de temps, de lieu, d'objectifs et d'adaptation au destinataire, choix des moyens d'expression appropriés, prise en compte de l'attitude et des questions du ou des interlocuteurs
- Organiser un message oral : respect du sujet, structure interne du message imensionner et/ou vérifier

2. Anglais

- Compréhension de l'écrit et expression écrite, production orale en continu et interaction
- Compréhension de l'oral

3. Mathématiques

- Calcul et numération
- Configurations géométriques
- Éléments d'algorithmique et de programmation
- Calcul vectoriel
- Fonction d'une variable réelle
- Probabilités
- Statistique descriptive
- Équations différentielles
- Calcul intégral

4. Physique-Chimie

- Constitution et transformations de la matière
- Énergie : conversions et transferts
- Ondes et signaux

BLOCS DE COMPÉTENCES

1. Analyse du projet et de son contexte

- Trier et hiérarchiser les documents
- Identifier les éléments manquants d'un dossier
- Identifier les acteurs et leurs missions
- Suivre les évolutions d'un dossier
- S'approprier des documents écrits
- S'approprier des documents graphiques
- Vérifier la cohérence des données
- Identifier les performances attendues des ouvrages
- Analyser les risques pour la santé et la sécurité des intervenants

2. Réaliser une étude quantitative

- Relever un ouvrage
- Illustrer des observations
- Mettre en forme un état des lieux
- Décomposer l'ouvrage
- Enrichir une maquette numérique BIM
- Modifier une maquette numérique BIM
- Extraire des données d'une maquette numérique BIM
- Exploiter une maquette numérique BIM vis-à-vis de la réglementation
- Créer et mettre en œuvre des outils de programmation pour intervenir sur une maquette numérique BIM
- Quantifier des ouvrages
- Préparer le quantitatif
- Réaliser le quantitatif
- Éditer les livrables
- Faire le bilan carbone d'une opération

3. Réaliser des études descriptives et économiques

- Participer à un travail collaboratif
- Définir les ouvrages
- Estimer le prix de l'ouvrage
- Établir le coût de revient des ouvrages
- Intégrer la dimension économique de la prévention
- Finaliser une proposition commerciale
- Établir et exploiter un planning

4. Analyser et assurer le suivi financier

- Analyser et exploiter des offres
- Suivre financièrement une opération

5. Réaliser le suivi technique communication et collaboration

- Suivre techniquement une opération
- Communiquer (émission, réception, interaction)

ACCOMPAGNEMENT, CONDUITE DE PROJET, ET ÉVALUATIONS

- Accompagnement individualisé et collectif (entreprise, formation, dossiers...)
- Thématiques
- Évaluations sommatives et formatives

¹ RNCP : Répertoire National de la Certification Professionnelle
² ENT : Espace Numérique de Travail
³ CCP : Certificat de Compétence Professionnelle

